



## Communication

### En entreprise : Directeur de la communication

Le directeur de la communication est un stratège. Rattaché à la direction, il est responsable de la communication globale de l'entreprise (interne, externe et institutionnelle). À ce titre, il :

- synthétise les idées et réflexions du comité de direction,
- établit la stratégie de communication,
- élabore le plan de communication annuel qui assurera la cohérence des actions,
- coordonne les discours internes et externes et veille à la cohérence des messages à destination de chacun des publics de l'entreprise,
- supervise et coordonne l'ensemble des actions de communication,
- gère les ressources budgétaires et humaines de la communication.

Le profil recherché se décline ainsi :

- Formation supérieure CELSA, Sciences Po. (IEP), ESC.
- Expérience en agence et/ou en entreprise de cinq ans minimum. S'ils ne sont pas issus de la communication, les cadres recherchés doivent venir d'une direction marketing ou d'une direction des ressources humaines ; dans tous les cas, une expérience du secteur est nécessaire. Avoir un carnet d'adresses, en lien avec les intérêts de l'entreprise, est un atout certain.
- L'anglais courant est souvent demandé.
- Esprit de synthèse, rigueur, leadership, entregent et force de conviction sont les qualités recherchées.

